

PRÉFET DU GARD

Direction Départementale
des Territoires et de la Mer
Service Environnement Forêt
Unité Forêt DFCI
Affaire suivie par Christine Raulin
☎ 04 66 62 66 03

ARRETE PREFECTORAL N°

portant application du régime forestier et restructuration foncière de
la forêt communale de Calvisson

**Le Préfet du Gard,
Chevalier de la Légion d'honneur,**

- Vu** le code forestier, notamment les articles L 211-1 , L 214-3 et R 214-1 et suivants,
- Vu** le décret du 4 décembre 2013 nommant Monsieur Didier Martin, Préfet du Gard,
- Vu** le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles,
- Vu** l'arrêté du Premier Ministre du 1er janvier 2010 nommant Monsieur Jean-Pierre Segonds, Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Gard,
- Vu** l'arrêté n° 2014-DM-38-3 du 1er septembre 2014 donnant délégation de signature à Monsieur Jean-Pierre SEGONDS, Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Gard,
- Vu** la décision 2014-JPS n° 4 du 5 septembre 2014 portant subdélégation de signature relative à l'arrêté préfectoral 2014-DM-38-3 du 1er septembre 2014,
- Vu** la délibération du conseil municipal de Calvisson en date du 24 octobre 2013 sollicitant l'application du régime forestier à la forêt communale de Calvisson,
- Vu** l'avis émis le 30 janvier 2014 par l'Agence interdépartementale Gard/Hérault de l'Office National des Forêts,
- Vu** le dossier du projet et le plan des lieux,
- Sur** proposition du Secrétaire Général de la Préfecture,

ARRETE :

Article 1er :

En application des dispositions du présent arrêté, la surface totale de la forêt communale de Calvisson relevant du régime forestier est portée à 551 ha 72 a 44 ca, les parcelles de terrain concernées étant désignées dans l'annexe 1, indissociable du présent arrêté.

Article 2 :

A la suite de cette opération, le bornage des nouvelles limites de la forêt communale sera effectué par les soins et aux frais de la commune de Calvisson sous le contrôle de l'office national des forêts.

Article 3 :

Le Maire de Calvisson procédera à l'affichage du présent arrêté dans sa commune et transmettra à la préfecture un certificat attestant l'accomplissement de cette formalité.

Article 4 :

Sont abrogés tous actes antérieurs à la date du présent arrêté ayant prononcé l'application du régime forestier de terrains appartenant à la commune de Calvisson.

Article 5 :

Le Secrétaire Général de la Préfecture du Gard, le Directeur de l'Agence Interdépartementale Gard/Hérault de l'Office National des Forêts, le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Gard, le Maire de Calvisson sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture du Gard.

Fait à Nîmes, le - 6 OCT. 2014

P/ le Préfet par délégation
Le Directeur Départemental des
Territoires et de la Mer

Pour le directeur,
le chef de service

Nicolas ROUGIER

Le demandeur peut contester la légalité de la présente décision dans les deux mois qui suivent la date de sa notification. A cet effet, il peut saisir d'un recours contentieux le tribunal administratif territorialement compétent d'un recours contentieux. Il peut également saisir d'un recours gracieux l'auteur de la décision ou d'un recours hiérarchique le Ministre compétent. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse. L'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite.

La décision peut être contestée par des tiers dans les deux mois à compter de sa publication .

ANNEXE A L'ARRETE PREFECTORAL N°

DU 6 OCT. 2014

Listes des parcelles de
la Forêt Communale de CALVISSON
objet de la restructuration foncière

Commune de situation	Forêt de rattachement	Lieu dit	Parcelle cadastrale	Surface cadastrale (ha)	Surface soumise (ha)	Propriétaire	Régime forestier
CALVISSON	CALVISSON	COMBE DU RENARD	A 1 partie	33,8990	33,6640	BND dont commune de Calvisson	depuis AP n° 1936 du 22/10/1984
CALVISSON	CALVISSON	COMBE DU RENARD	A 7 partie	0,6100	0,4500	BND dont commune de Calvisson	depuis AP n° 1936 du 22/10/1984
CALVISSON	CALVISSON	COMBE DU RENARD	A 9	0,0090	0,0090	Commune de Calvisson	depuis AP n° 1936 du 22/10/1984
CALVISSON	CALVISSON	CLOS DE BRUGUIER	A 13	50,8840	50,8840	Commune de Calvisson	depuis AP n° 1936 du 22/10/1984
CALVISSON	CALVISSON	CLOS DE BRUGUIER	A 14	2,2460	2,2460	Commune de Calvisson	depuis AP n° 1936 du 22/10/1984
CALVISSON	CALVISSON	CLOS DE BRUGUIER	A 15	0,7120	0,7120	Commune de Calvisson	depuis AP n° 1936 du 22/10/1984
CALVISSON	CALVISSON	CLOS DE BRUGUIER	A 16	43,7320	43,7320	Commune de Calvisson	depuis AP n° 1936 du 22/10/1984
CALVISSON	CALVISSON	CLOS DE BRUGUIER	A 17	5,4260	5,4260	Commune de Calvisson	depuis AP n° 1936 du 22/10/1984
CALVISSON	CALVISSON	CLOS DE BRUGUIER	A 18 partie	1,8780	1,1080	BND dont commune de Calvisson	depuis AP n° 1936 du 22/10/1984
CALVISSON	CALVISSON	CLOS DE BRUGUIER	A 19	1,8100	1,8100	Commune de Calvisson	depuis AP n° 1936 du 22/10/1984
CALVISSON	CALVISSON	COSTE DU ROUX	A 24	23,4810	23,4810	Commune de Calvisson	depuis AP n° 1265 du 19/06/1992
CALVISSON	CALVISSON	FONT SERRIERE	A 35	0,1361	0,1361	Commune de Calvisson	Nouvelle soumission 2013
CALVISSON	CALVISSON	FONT SERRIERE	A 36	0,2170	0,2170	Commune de Calvisson	Nouvelle soumission 2013
CALVISSON	CALVISSON	FONT SERRIERE	A 42	0,1840	0,1840	Commune de Calvisson	Nouvelle soumission 2013
CALVISSON	CALVISSON	FONT SERRIERE	A 52	0,3810	0,3810	Commune de Calvisson	Nouvelle soumission 2013
CALVISSON	CALVISSON	JEU DU BATTOIR	A 136	0,0242	0,0242	Commune de Calvisson	Nouvelle soumission 2013
CALVISSON	CALVISSON	JEU DU BATTOIR	A 138	1,3470	1,3470	Commune de Calvisson	Nouvelle soumission 2013
CALVISSON	CALVISSON	JEU DU BATTOIR	A 140	16,3412	16,3412	Commune de Calvisson	Nouvelle soumission 2013
CALVISSON	CALVISSON	LES AIRES	A 621	1,0950	1,0950	Commune de Calvisson	Nouvelle soumission 2013
CALVISSON	CALVISSON	COSTE DE SINSANS	A 647	0,2450	0,2450	Commune de Calvisson	Nouvelle soumission 2013
CALVISSON	CALVISSON	COSTE DE SINSANS	A 655	0,0900	0,0900	Commune de Calvisson	Nouvelle soumission 2013
CALVISSON	CALVISSON	COSTE DE SINSANS	A 702	0,1910	0,1910	Commune de Calvisson	Nouvelle soumission 2013
CALVISSON	CALVISSON	COMBE DES ABEILS	A 745	0,4870	0,4870	Commune de Calvisson	Nouvelle soumission 2013
CALVISSON	CALVISSON	LA LIQUIERE	A 1170	79,0155	79,0155	Commune de Calvisson	depuis AP n° 1936 du 22/10/1984
CALVISSON	CALVISSON	COSTE DU ROUX	A 1172	0,2707	0,2707	Commune de Calvisson	Nouvelle soumission 2013

Commune de situation	Forêt de rattachement	Lieu dit	Parcelle cadastrale	Surface cadastrale (ha)	Surface soumise (ha)	Propriétaire	Régime forestier
CALVISSON	CALVISSON	SAINT MARTIN	D 475	11,8625	11,8625	Commune de Calvisson	depuis AP n° 1936 du 22/10/1984
CALVISSON	CALVISSON	SAINT MARTIN	D 487	5,1280	5,1280	Commune de Calvisson	depuis AP n° 1936 du 22/10/1984
CALVISSON	CALVISSON	SAINT MARTIN	D 493	0,1795	0,1795	Commune de Calvisson	Nouvelle soumission 2013
CALVISSON	CALVISSON	CHANTALE HAUTE	E 262	0,2980	0,2980	Commune de Calvisson	Nouvelle soumission 2013
CALVISSON	CALVISSON	CHANTALE HAUTE	E 265	26,5712	26,5712	Commune de Calvisson	depuis AP n° 1936 du 22/10/1984
CALVISSON	CALVISSON	CHANTALE HAUTE	E 284	0,0330	0,0330	Commune de Calvisson	Nouvelle soumission 2013
CALVISSON	CALVISSON	CHANTALE HAUTE	E 301	6,2070	6,2070	Commune de Calvisson	depuis AP n° 1936 du 22/10/1984
CALVISSON	CALVISSON	VALCAUDE	E 413	0,1440	0,1440	Commune de Calvisson	Nouvelle soumission 2013
CALVISSON	CALVISSON	ROC DE GACHONE	E 527	0,0610	0,0610	Commune de Calvisson	depuis AP n° 1265 du 19/06/1992
CALVISSON	CALVISSON	ROC DE GACHONE	E 528	0,1000	0,1000	Commune de Calvisson	depuis AP n° 1265 du 19/06/1992
CALVISSON	CALVISSON	ROC DE GACHONE	E 532	22,1845	22,1845	Commune de Calvisson	depuis AP n° 1265 du 19/06/1992
CALVISSON	CALVISSON	ROC DE GACHONE	E 534	0,2015	0,2015	Commune de Calvisson	depuis AP n° 1265 du 19/06/1992
CALVISSON	CALVISSON	PALOQUINE	E 570	0,0540	0,0540	Commune de Calvisson	Nouvelle soumission 2013
CALVISSON	CALVISSON	PALOQUINE	E 571	0,2020	0,2020	Commune de Calvisson	Nouvelle soumission 2013
CALVISSON	CALVISSON	LE TERME BLANC	F 3	14,9960	14,9960	Commune de Calvisson	depuis AP n° 1936 du 22/10/1984
CALVISSON	CALVISSON	PUECH LONG	F 42	0,0055	0,0055	Commune de Calvisson	Nouvelle soumission 2013
CALVISSON	CALVISSON	PUECH LONG	F 43	0,3585	0,3585	Commune de Calvisson	Nouvelle soumission 2013
CALVISSON	CALVISSON	PUECH LONG	F 44	0,1110	0,1110	Commune de Calvisson	Nouvelle soumission 2013
CALVISSON	CALVISSON	PUECH LONG	F 46	16,0075	16,0075	Commune de Calvisson	depuis AP n° 1936 du 22/10/1984
CALVISSON	CALVISSON	LA BRUGUIERE	F 59	0,4830	0,4830	Commune de Calvisson	Nouvelle soumission 2013
CALVISSON	CALVISSON	LA TIRASSE	F 67	0,1240	0,1240	Commune de Calvisson	Nouvelle soumission 2013
CALVISSON	CALVISSON	LA TIRASSE	F 69	27,5545	27,5545	Commune de Calvisson	depuis AP n° 1936 du 22/10/1984
CALVISSON	CALVISSON	LA TIRASSE	F 72	0,0930	0,0930	Commune de Calvisson	Nouvelle soumission 2013
CALVISSON	CALVISSON	LABADEL	F 78	8,9640	8,9640	Commune de Calvisson	depuis AP n° 1936 du 22/10/1984
CALVISSON	CALVISSON	LABADEL	F 80	4,9120	4,9120	Commune de Calvisson	depuis AP n° 1936 du 22/10/1984
CALVISSON	CALVISSON	ROMANIN	F 81	23,0245	23,0245	Commune de Calvisson	depuis AP n° 1936 du 22/10/1984
CALVISSON	CALVISSON	PLAINE DU MAS D'ESCATES	F 101	0,2140	0,2140	Commune de Calvisson	Nouvelle soumission 2013
CALVISSON	CALVISSON	LA QUEYROLLE	F 119	78,2515	78,2515	Commune de Calvisson	depuis AP n° 1936 du 22/10/1984
CALVISSON	CALVISSON	LA QUEYROLLE	F 127	0,3280	0,3280	Commune de Calvisson	Nouvelle soumission 2013
CALVISSON	CALVISSON	LA QUEYROLLE	F 128	0,1120	0,1120	Commune de Calvisson	Nouvelle soumission 2013
CALVISSON	CALVISSON	LA QUEYROLLE	F 129	0,0425	0,0425	Commune de Calvisson	Nouvelle soumission 2013

Commune de situation	Forêt de rattachement	Lieu dit	Parcelle cadastrale	Surface cadastrale (ha)	Surface soumise (ha)	Propriétaire	Régime forestier
CALVISSON	CALVISSON	ARTILLON	F 189	39,3700	39,3700	Commune de Calvisson	depuis AP n° 1936 du 22/10/1984
TOTAL surface proposée pour intégrer la nouvelle FC de CALVISSON				551 ha 72 a 44 ca			

Superficie actualisée

Ancienne superficie de la Forêt communale de Calvisson :
527 ha 93 a 32 ca

Nouvelle superficie de la Forêt communale de Calvisson :
551 ha 72 a 44 ca